



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°19 – 24 juin 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVES

Stade : 90% de couverture en moyenne

Ravageurs : présence latente

Jaunisse : toujours en évolution

Maladies du feuillage : apparition de rares symptômes au sud de la région



BETTERAVE

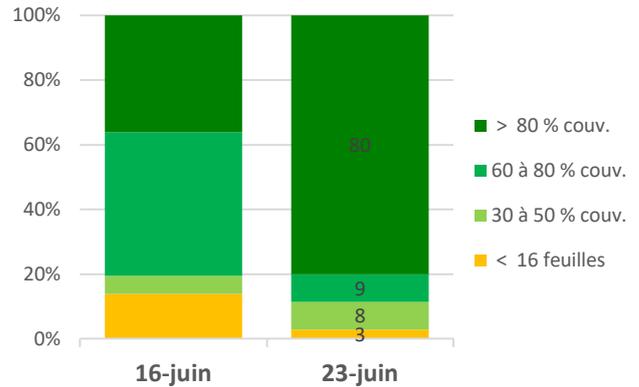
1 Stade de la culture

Cette semaine, les stades s'échelonnent de 13 feuilles à 100% de couverture.

Plus de ¾ des sites approchent ou atteignent maintenant la couverture totale du sol par la culture.

Le stade moyen du réseau est de 90 % de couverture.

Dans les parcelles à faible réserve en eau, les premiers stress hydriques apparaissent sous l'influence des fortes températures journalières.



2 Ravageurs aériens

a. Observations

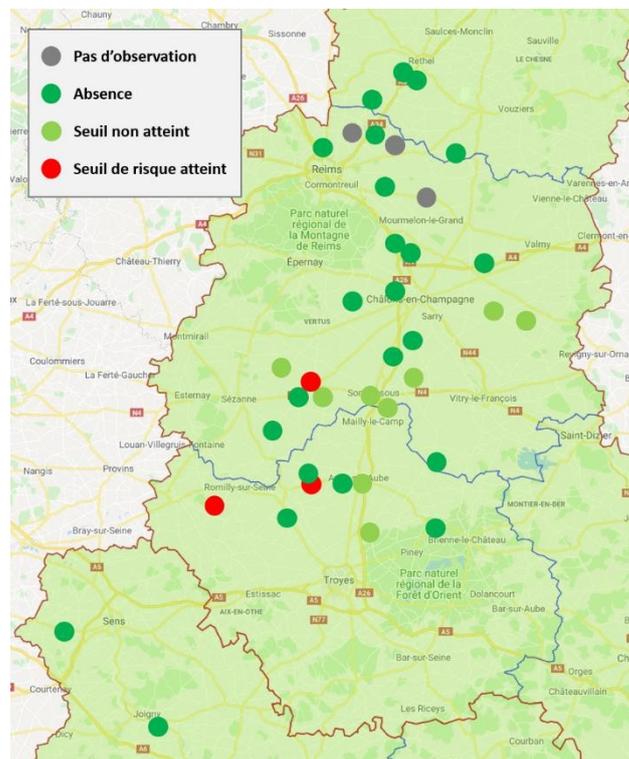
- Pucerons : 3 parcelles du sud de la Marne signalent encore quelques pucerons verts. Les observations de petites colonies de pucerons noirs sont nettement plus fréquentes mais les auxiliaires permettent de réguler ces populations.
- Acariers : 3 sites mentionnent leur présence cette semaine. Ces tétranyques évoluent sous la face inférieure des feuilles et se développent lors de fortes températures, aux abords de chemins enherbés ou de luzerne. Ils provoquent des jaunissements et un aspect gaufré du feuillage. Des sensibilités variétales peuvent être identifiées.
- Pégomyies : de rares galeries sont toujours visibles mais aucune parcelle n'a atteint les seuils de risque.
- Noctuelles défoliatrices : des perforations sont observées sur environ 20 % des sites. Les taux d'infestations varient de 1 à 20 % de plantes touchées et restent donc largement inférieurs au seuil de risque de 50%.
- Charançons : depuis le début du suivi hebdomadaire, le *Lixus juncii* a été détecté sur près de 30 % des parcelles du réseau uniquement localisées sur la moitié sud de la région. Les sites du département de l'Yonne sont fortement impactés avec plus de 90 % de plantes présentant des pontes. Dans l'Aube, les infestations semblent beaucoup plus limitées avec au maximum 16 % de plantes touchées. **Il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur mais l'observation d'adultes et de piqûres doit inciter à la vigilance.**



- **Teignes** : les populations ne semblent pas évoluer pour le moment. 35% des parcelles signalent toujours des chenilles en activité.

Dans la grande majorité des situations, les taux d'infestation restent sous le seuil de risque de 10 % de plantes porteuses. 3 parcelles du sud de la région dépassent ponctuellement ce seuil.

Pour rappel, une observation minutieuse au cœur du bouquet foliaire est nécessaire pour identifier leur évolution notamment dans les parcelles les plus exposées au stress hydrique.



b. Analyse de risque

Le retour de fraîcheur annoncé la semaine prochaine devrait contribuer à limiter la pression de l'ensemble des ravageurs aériens.

3 Maladies

a. Observations

- **Jaunisses virales** : le réseau reflète une situation sanitaire préoccupante. Aujourd'hui près de 80% des parcelles présentent des symptômes de jaunisse.

La pression est variable selon les secteurs avec un gradient d'intensité assez marqué entre le sud et le nord de la région.

Les suivis hebdomadaires indiquent une gravité moyenne avoisinant les 5% de surface parcellaire touchée. Pour les situations les plus exposées, on observe jusqu'à 30 % de jaunissements caractéristiques du feuillage.



- **Bactérioses** : des taches de *Pseudomonas* sont signalées sur environ 10% des sites. Ces nécroses du feuillage de formes irrégulières se développent souvent suite à des blessures et vont disparaître naturellement sans préjudice pour la culture. Il est important de ne pas les confondre avec des premières taches de cercosporiose.



- **Maladies cryptogamiques** :
La grande majorité des sites ne présentent aucun symptôme en cette fin juin.
Les toutes premières taches de cercosporiose apparaissent ponctuellement au sud de la région.
L'alternance de chaleur et d'humidité peut être propice au développement de cette maladie.
La surveillance doit donc être renforcée notamment pour les parcelles à risques agronomiques élevés : rotations courtes, zones d'épandage d'effluents agro industriels, zones de vallée, variétés sensibles, ...

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (fructifications attestant de leur virulence).



oïdium cercosporiose rouille ramulariose

Seuil de risque T1 en % de feuilles atteintes	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
--	------	---------------------------	------	-----

Cartographie des seuils de risques pour les maladies cryptogamiques au 24 juin 2020

T0 T0 : Seuil de risque non atteint

T1 T1 : Seuil de risque atteint



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérèsia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr

Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".